

**Le Conseil Municipal s'est réuni le mercredi 21 janvier 2026 à 19h00  
dans la salle du conseil de Saint Amour Bellevue**

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2025
2. Point sur les dossiers d'urbanisme en cours
3. Projet de vidéoprotection du terrain multisports
4. Travaux de la place du Plâtre Durand
5. Participation à la mutuelle : anticipation des saisines
6. Recrutement d'un agent administratif
7. Préparation du budget 2026
8. Organisation du bureau de vote
9. Demande d'installation d'une borne de recharge électrique
10. Mise en place d'un point d'apport volontaire
11. Point d'information sur le Géoparc
12. Organisation de la Saint-Valentin 2026
13. Assemblée générale du Club Bel Horizon
14. Conseil municipal junior
15. Questions diverses

## **PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt et un janvier à dix-neuf heures, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni dans la Salle du conseil sous la Présidence de Madame CASBOLT Josiane, Maire.  
Convocation du 19 janvier 2026 (( Présent  Excusé (P) Pouvoir))

- |   |  |   |
|---|--|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme PERRET Mireille (p2)  | <input type="checkbox"/> M. TRIBOULET Mathieu              | <input checked="" type="checkbox"/> M. BOISSON Claude       |
| <input type="checkbox"/> M. TERRET Maxime                     | <input checked="" type="checkbox"/> Mme CHOMIENNE Laurence | <input checked="" type="checkbox"/> M. BARBET Grégory       |
| <input checked="" type="checkbox"/> Mme CANARD Catherine (p1) | <input checked="" type="checkbox"/> M. DE SONIS Joseph     | <input checked="" type="checkbox"/> Mme WILSON Marie-Claude |
| <input type="checkbox"/> Mme HAMET Rachel (p2)                | <input checked="" type="checkbox"/> M. DURAND Pascal       |   |
| <input type="checkbox"/> Mme BERNET Marie José (p1)           | <input checked="" type="checkbox"/> Mme CASBOLT Josiane    |   |

Mme PERRET Mireille a été désignée en qualité de secrétaire par le Conseil Municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

### **1. Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2025**

Le procès-verbal de la réunion du 18 décembre 2025 est adopté à l'unanimité.

### **2. Dossiers d'urbanisme en cours.**

Numéro de dossier		Adresse des travaux	Descriptif de la demande
PC	071 385 25 00005	80 rue du Paradis	Bouchement d'une ouverture côté ouest, création d'une fenêtre côté ouest, deux transformations de fenêtres existantes en porte fenêtres côté est, ravalement de façade avec réalisation d'un enduit à base de chaux et conservation des encadrements de fenêtres en pierre et soubassement en pierre et création d'un carport de 32 m2
PD	071 385 26 00001	31 rue des thévenins	Maintien de la partie basse de l'immeuble en ceinture de parcelle côté rue des Thevenins et Route des crus du Beaujolais
DP	071 385 26 00001	2376 Route des crus du beaujolais	Aménagement d'un grenier.

# Procès verbal séance du 21 janvier 2026

PC	071 385 26 00001	2376 Route des crus du beaujolais	Demande de régularisation pour un bâtiment existant comportant un garage et des chambres à l'étage destinées au couchage de vendangeurs (non utilisées à l'heure actuelle).
----	------------------	-----------------------------------	---

### 3. Projet de vidéoprotection du terrain multisports

Un devis d'un montant de 8 000 € HT a été transmis par l'entreprise EIFFAGE pour l'installation d'un système de vidéoprotection au terrain multisports ainsi que sur la rue des Calettes. Ces deux sites ne figuraient pas dans le devis signé en fin d'année. Cette estimation s'inscrit dans le cadre du projet global de vidéoprotection.

vidéoprotection EIFFAGE

			ht	TTC
Devis 844397_001	26/09/2022	projet global estimatif	53 472,50	64 167,00
Devis 844397_006 validé	23/09/2024	le bourg	17 974,60	21 569,52
facture F04570250600055	04/06/2025	le bourg	- 17 974,60	- 21 569,52
Devis 844595_001 validé	19/11/2025	Place Durand + PDM	23 687,80	28 425,36
Devis 844595_002 validé	17/12/2025	Angle de la place de Durbuy (Rue calette) + tennis	8 000,00	9 600,00
total réel du projet			49 662,40	59 594,88
<b>reste à payer au 13/01/2026</b>			<b>31 687,80</b>	<b>38 025,36</b>

**Pour rappel notification de la subvention de la DETR pour 10 344 euros**

### 4. Travaux « Place du Plâtre Durand »

Les travaux ont redémarré le 12 janvier. Pour l'instant les délais sont respectés.  
Réunion terrain aujourd'hui : compte rendu en annexe.

Madame le Maire demande l'avis du conseil sur le mobilier urbain proposé sur le marché. Le Conseil demande de se rapprocher de l'entreprise FERMOB pour des bancs plus classiques que ceux proposés. La demande sera transmise au maître d'œuvre.

### 5. Participation à la mutuelle : anticipation des saisines

La réglementation impose aux communes de participer financièrement à la protection sociale complémentaire de leurs agents (mutuelle santé et prévoyance).

La prévoyance est obligatoire depuis le 1er janvier 2025 ;  
La santé au 1er janvier 2026.

#### Choix du CDG71

Le Centre de Gestion de Saône-et-Loire (CDG71) a conduit la procédure de mise en concurrence pour le compte des collectivités du département.

À l'issue de cette procédure, le contrat a été attribué à la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale), organisme spécialisé dans la fonction publique territoriale.

La MNT propose des garanties adaptées aux agents communaux, avec des tarifs mutualisés, ce qui est particulièrement avantageux pour une petite commune de 5 agents.

# Procès verbal séance du 21 janvier 2026

Pour les agents actifs et retraités\*\* :

	Régime 1	Régime 2	Régime 3
Adulte	48,46 €	71,69 €	86,91 €
Enfant (gratuité à partir du 3ème)	24,43 €	38,05 €	45,66 €

- Démarche (4 étapes)
  - La commune informe le CDG71 de son souhait d'adhérer au contrat Santé et indique le montant de la participation employeur : 35 euros par agent par mois.

Participation commune mensuelle par agent	15,00 €	20,00 €	25,00 €	30,00 €	35,00 €
Coût total annuel pour la commune	900,00 €	1 200,00 €	1 500,00 €	1 800,00 €	2 100,00 €

- La commune consulte le Comité Social Territorial sur le montant de la participation employeur.
- Le Conseil municipal devra valider l'adhésion au contrat Santé MNT, et approuver le montant de la participation de la commune.
- Transmission de la délibération au service assurances du CDG71.

- **Une réunion d'information de la MNT pour les agents aura lieu le jeudi 29 janvier 2026 à 14h**

## 6. Recrutement d'un agent administratif

Afin de remplacer l'agent administratif en charge de l'Agence Postale et de la Régie du Tourisme, qui a demandé une disponibilité pour convenance personnelle, un recrutement est en cours. Un contrat à durée déterminée sera proposé dans un premier temps, pour la période du 16 février au 31 mars. La gestion administrative du recrutement sera confiée au centre de gestion. Dès que le candidat retenu sera désigné, il conviendra d'en informer La Poste, secteur de Charnay, afin de procéder à son habilitation. Mme Aujas assurera la formation du nouvel agent du 16 au 28 février.

## 7. Préparation du budget 2026

La commission finance va se réunir.

La présentation et l'adoption du Compte Financier Unique (CFU) et le vote du budget 2026 sont prévus le 11 mars 2026

## 8. Organisation du bureau de vote

Dimanche 15 mars 2026

Plage horaire		Président / secrétaire	ASSESEURS	
8	10	CASBOLT Josiane	CANARD Catherine	DURAND Pascal
10	12	CASBOLT Josiane	CANARD Catherine	PERRET Mireille
12	14	WILSON Marie-Claude	WILSON Douglas	BOISSON Claude
14	16	BOISSON Claude	CHOMIENNE Laurence	DE SONIS Joseph
16	18	CASBOLT Josiane	CANARD Catherine	BARBET Grégory
Dépouillement		CASBOLT Josiane	CANARD Catherine	DE SONIS Joseph
		BARBET Grégory	BOISSON Claude	CHOMIENNE Laurence
		HAMET Rachel	DURAND Pascal	PERRET Mireille
		TRIBOULET Mathieu	WILSON Marie-Claude	

## 9. Projet de mise en place d'une borne électrique au Bourg

### **Pour rappel point évoqué lors du dernier conseil :**

- o Un nouvel habitant près du bourg, demande s'il serait possible d'installer une borne sur la place de l'église, qui pourrait aussi rendre service aux touristes venant sur le village ainsi qu'aux occupants de la salle des fêtes.
- o A savoir qu'aucun frais ne sera à la charge de la commune, et qu'une occupation du domaine public rapportera 300€/an plus 0,4 % du chiffre d'affaires. Madame le Maire propose l'emplacement à proximité du panneau communal et des boîtes aux lettres.
- o Un courrier sera adressé au SYDESL les missionnant pour ce projet.

### **Réponse de QWELLO (délégation du SYDESL) :**

*Dans le cadre de l'AIP avec le SYDESL, pour votre commune, nous avons uniquement prévu le remplacement de la borne de recharge existante, et aucun ajout de points de charge supplémentaires, car nous avons estimé qu'il n'était pas nécessaire vis-à-vis la taille de la commune ainsi que les données de consommation sur la borne précédente en question lors de son exploitation par le SYDESL.*

*Depuis son remplacement par notre borne, cela semble bien être confirmé de nouveau, car nous enregistrons un taux d'occupation sur cette borne inférieure à 2%, qui est même loin d'un équilibre économique de notre investissement initial.*

*Par conséquent, nous considérons toujours qu'une borne de recharge supplémentaire sur votre commune n'est pas pertinente.*

*Le Conseil a pris acte de cette décision, même si cette proposition se serait avérée utile pour les touristes en transit sur le village.*

## 10. Mise en place d'un point d'apport volontaire

P.A.V. – Suite à la rencontre avec M. Piette (MBA) et M. LAFOND (SIVOM)

La mise en place des containers aux Billards est prévue pour le 29 janvier 2026.

Les consignes relatives à l'installation ont été communiquées au SIVOM afin d'assurer la sécurité pendant les travaux.

Un arrêté de circulation sera mis en place pour cette journée, permettant aux engins de travailler en toute sécurité sur la route des Grandes Vignes.

Mr BOISSON a été en charge de contacter ORANGE afin de surélever ou déplacer temporairement la ligne téléphonique pendant les travaux, pour permettre le passage des engins de chantier destinés à l'installation des bacs semi-enterrés. Surélevé ne suffira pas il y a des travaux supplémentaires à prévoir car il y a la fibre à prendre en compte.

## 11. Point d'information sur le Géoparc

À la suite de la réunion du vendredi 9 janvier, des demandes de devis ont été lancées pour le choix des huit panneaux d'information Géoparc, dont deux identiques à ceux de l'Église. (Voir annexe).

## 12. Organisation de la Saint-Valentin 2026

A ce jour 10 confirmations de mariages et 139 personnes au repas. Il est indispensable de mobiliser des bénévoles pour la mise en place des tables et l'organisation logistique le 14 février, ainsi que pour la remise en état des lieux à la fin de la manifestation.

# Procès verbal séance du 21 janvier 2026

## 13. Assemblée générale du Club Bel Horizon

L'assemblée générale du C.B.H. s'est déroulée le mardi 20 janvier 2026. Le nombre d'adhérents est en constante diminution : une cinquantaine de personnes ont pris leur carte, dont une dizaine participe peu régulièrement aux rencontres du mardi après-midi.

Chaque année, deux voyages sont organisés par la présidente, Monique Combépine, et les membres du bureau. Un loto est également prévu le 8 février, avec de nombreux lots attractifs.

Le club prend part à diverses manifestations ponctuelles en proposant des gaufres faites maison, ce qui lui permet de récolter quelques fonds.

Afin d'assurer la pérennité de cette belle association, il serait souhaitable que des personnes plus jeunes viennent rejoindre les aînés.

## 14. Conseil municipal junior

Madame le Maire tient à remercier chaleureusement les jeunes du CMJ pour leur participation active à la cérémonie des vœux du Maire du 16 janvier dernier.

Le voyage à Paris (Assemblée nationale et Sénat) se précise : les billets de train sont édités, les horaires arrêtés et les formalités administratives en cours de finalisation.

Un grand merci à Marion Chenevier pour son encadrement exemplaire auprès des jeunes.

## 15. Questions diverses

### Synthèse des vœux

Les derniers vœux de la mandature ont rassemblé un public nombreux. La soirée a été marquée par une belle surprise du Département et le témoignage de l'équipe de Laurent Mariotte. Un grand merci à toutes et à tous.

### Synthèse du théâtre

Environ une cinquantaine de spectateurs ont chaleureusement applaudi la troupe du FLAC de La Chapelle-de-Guinchay lors de sa représentation du 18 janvier.

### Tour de Table

Pascal Durand : éclairage Place du Plâtre en panne depuis les travaux de vidéo protection – bâtiment Place des Marcs à nettoyer.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10**

Prochaine réunion : mercredi 11 mars 2026 à 18H

